

Unité de Compte : EMTN EASY TIME EUROPE

Caractéristiques

Nom	EMTN EASY TIME EUROPE
Code Isin	FR0010623215
Emetteur	Calyon Financial Solutions
Garant	Calyon
Type	EMTN de droit français
Devise	EUR
Coupure	1 000 EUR
Prix d'émission	100% de la Coupure
Date de transaction	22/05/2008
Date de paiement	01/08/2008
Dates d'évaluation	Date d'Evaluation _{initiale1} : 30/05/2008 Date d'Evaluation _{initiale2} : 30/06/2008 Date d'Evaluation _{initiale3} : 31/07/2008 Date d'Evaluation _{finale} : 31/07/2018
Date de maturité	10/08/2018
Sous-jacent	Indice Dow Jones Eurostoxx 50
Agents de calcul	Tradition et Calyon
Périodicité cotation	Hebdomadaire, chaque vendredi
Place de cotation	Bourse de Luxembourg
Garantie en capital	Non

Objectif

Cet EMTN est un produit d'investissement de maturité 10 ans, lié à la performance de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50.

L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 est constitué de 50 valeurs cotées sur la zone euro, qui sont les plus importantes dans leurs secteurs d'activité et qui ont le montant de titres en circulation le plus élevé.

Descriptif

Paiement de Coupons

En l'absence de Remboursement Automatique Anticipé (tel que défini ci-dessous), pour chaque Titre, un $Coupon_t$ sera versé à chaque Date de Paiement des $Coupon_t$ et pour un montant calculé à chaque Date de Détermination des $Coupon_t$ par l'Agent de Calcul comme suit :

- Si à la Date de Détermination du $Coupon_t$ ($t = 1$ à 10), le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à $65\% \times Indice_{initial}$, chaque Titre paiera un $Coupon_t$ à la Date de Paiement du $Coupon_t$:

$$Coupon_t = 7.50\% \times Coupure$$

- Si à la Date de Détermination du $Coupon_t$ ($t = 1$ à 10), le cours de clôture de l'Indice est strictement inférieur à $65\% \times Indice_{initial}$, chaque Titre paiera un $Coupon_t$ à la Date de Paiement du $Coupon_t$:

$$Coupon_t = 0\%$$

Avec :

" $Indice_{final}$ " : Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation $_{finale}$

" $Indice_{initial}$ " : Plus bas cours de clôture de l'Indice observé à l'une des trois dates suivantes : Date d'Evaluation $_{initiale1}$, Date d'Evaluation $_{initiale2}$, Date d'Evaluation $_{initiale3}$

Coupon $_t$	Date de Détermination du Coupon $_t$ (*)	Date de Paiement du Coupon $_t$ (**)
Coupon $_1$	31/07/2009	10/08/2009
Coupon $_2$	02/08/2010	12/08/2010
Coupon $_3$	01/08/2011	11/08/2011
Coupon $_4$	31/07/2012	10/08/2012
Coupon $_5$	31/07/2013	12/08/2013
Coupon $_6$	31/07/2014	11/08/2014
Coupon $_7$	31/07/2015	10/08/2015
Coupon $_8$	01/08/2016	11/08/2016
Coupon $_9$	31/07/2017	10/08/2017
Coupon $_{10}$	31/07/2018	10/08/2018

(*) Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant

(**) Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant

Remboursement Automatique Anticipé Si, à la Date d'Evaluation_t (t = 2 à 9), le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal au Cours d'Exercice_t, chaque Titre sera remboursé par anticipation à la Date de Remboursement Automatique Anticipée_t (ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant) pour un Montant de Remboursement Anticipé_t tel qu'indiqué et défini dans le tableau ci-dessous :

t	Date d'Evaluation _t (*)	Cours d'Exercice _t	Montant de Remboursement Anticipé _t	Date de Remboursement Automatique Anticipée _t
2	02/08/2010	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	12/08/2010
3	01/08/2011	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	11/08/2011
4	01/08/2012	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	10/08/2012
5	01/08/2013	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	12/08/2013
6	01/08/2014	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	11/08/2014
7	03/08/2015	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	10/08/2015
8	01/08/2016	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	11/08/2016
9	01/08/2017	100% x Indice _{initial}	100% x Coupure	10/08/2017

(*) Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant

Remboursement à maturité En l'absence de Remboursement Automatique Anticipé (tel que défini ci-dessus), le Montant du Remboursement Final par Titre à la Date d'Echéance sera calculé par l'Agent de Calcul comme suit :

- si l'Indice_{final} est supérieur ou égal à 100% de l'Indice_{initial} :
100% x Coupure

- si 100% de l'Indice_{initial} ≤ Indice_{final} < 65% de l'Indice_{initial} :
100% x Coupure

- si l'Indice_{final} est strictement inférieur à 65% de l'Indice_{initial} :

$$\frac{\text{Indice final}}{\text{Indice initial}} \times \text{Coupure}$$

Avec :

"Indice_{final}" : Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation_{finale}

"Indice_{initial}" : Plus bas cours de clôture de l'Indice observé à l'une des trois dates suivantes : Date d'Evaluation_{initiale1}, Date d'Evaluation_{initiale2}, Date d'Evaluation_{initiale3}

Conditions de l'investissement

- Unité de Compte accessible à tout souscripteur avant le 31/07/2008.
- Les investissements relatifs à ce support seront placés sur le support monétaire Dexia Money 3M (FR0000019135) dans l'attente de la date d'émission de cette Unité de Compte. Dans le cas où l'émission aurait lieu pendant mon délai de renonciation, je demande à ce que mon investissement soit effectué sur cette Unité de Compte à l'émission, sur la base de la valeur d'achat en vigueur à la date de l'investissement.
- Par dérogation aux Conditions Générales, entre le 01/07/2008 et le 31/07/2008, toute nouvelle souscription sera investie intégralement et immédiatement sur l'allocation demandée sans passer par le support monétaire. Seul l'investissement demandé sur cette Unité de Compte sera placé comme mentionné supra sur Dexia Money 3 M (FR0000019135).
- Les investissements reçus postérieurement au 31/07/2008 se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Les Coupons seront réinvestis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Money 3M (FR0000019135).
- En cas de remboursement anticipé, les montants résultant du remboursement de l'EMTN seront investis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Money 3M (FR0000019135).
- A l'arrivée à terme, les montants résultant du remboursement de l'EMTN seront investis automatiquement et sans frais sur le Fonds Général, tant qu'aucune demande d'arbitrage n'aura été formellement signifiée.

Je soussigné, ai bien pris connaissance de la présente annexe décrivant le support et en accepte les conditions afin de le retenir sur mon contrat. Je déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des Unités de Compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune d'elles.

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention " Lu et approuvé "